

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 03 septembre 2020
de l'ASSOCIATION "QUELQUE CHOSE EN PLUS"**

L'assemblée Générale ordinaire, convoquée le jeudi 03 septembre 2020 à 20h20 à La Maison en Plus, 56 rue de Garches à Vaucresson, est présidée par Ludovic Salaün.

En début de séance il est précisé qu'en 2020 l'association compte 196 adhérents dont 94 sont présents ou représentés.

Le Président rappelle que l'assemblée générale ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 4 juin 2019
- Exposé de Mme. Bouaziz, Directrice de l'EEAP
- Exposé de M. Leborgne, Directeur du FAM
- Rapport moral et compte-rendu d'activité de juin 2019 à juin 2020
- Vote sur le rapport moral
- Rapport financier et approbation des comptes
- Vote sur le rapport financier
- Montant des cotisations
- Nomination et Renouvellement d'administrateurs
- Perspectives

S'adressant, tout d'abord, aux adhérents, donateurs et bénévoles, le Président transmet, au nom des administrateurs et des familles des remerciements chaleureux pour leur générosité et leur engagement au côté de l'association.

Le Président remercie de leur présence Mme. Bouaziz, Directrice de l'EEAP et M. Leborgne, Directeur du FAM.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 juin 2019

Le procès verbal, préalablement adressé aux adhérents, est adopté à l'unanimité.

EXPOSE DE Mme. BOUAZIZ, DIRECTRICE DE L'EEAP

Madame Bouaziz rappelle que le directeur précédent appelait l'établissement « La petite école ».

❖ Tablette à reconnaissance visuelle

Madame Bouaziz remercie l'association pour l'achat de la tablette à reconnaissance visuelle. L'enseignante de l'établissement a pris en main la tablette et accompagne son déploiement dans les différentes activités des enfants.

L'utilisation des tablettes est quotidienne : lors du temps d'accueil, lors des activités (psychomotricité, orthophonie, ...), lors de la classe ...

D'autres utilisations sont encore à découvrir, mêlant les aspects ludiques et plaisir.

❖ **Partenariats**

Madame Bouaziz souhaite développer les partenariats avec les écoles et les collèges à Vaucresson même si ce n'est pas facile à mettre en place.

Il existe toujours « Rêves de gosses » qui a fonctionné avant le confinement et qui sera poursuivi après le mois de janvier.

❖ **Confinement**

Les externats ont été fermés pendant la période de confinement.

Pour maintenir le lien entre les familles, les professionnels ont créés et animés des groupes WhatsApp pour permettre des échanges de visuels entre les jeunes.

Des visites à domicile ont été organisées pour les familles qui le souhaitaient comme pour la kiné par exemple.

Dès la fin de la période de confinement, 6 familles ont souhaité reprendre la vie de l'établissement. Au mois de juillet tous les jeunes avaient repris le chemin de l'établissement même s'ils n'étaient pas encore tous accueillis quotidiennement.

❖ **Jeunes accueillis**

Deux jeunes ont déjà plus de 20 ans et 3 de plus atteindront cet âge l'année prochaine. Ils seront alors 5 sur 15 à avoir dépassé l'âge cible d'accueil.

Les jeunes adultes ont besoin de passer le cap du monde adulte.

L'objectif de Madame Bouaziz est de mieux cibler le travail des sortants, de faciliter les rencontres avec les structures adultes. Le développement des liens avec le FAM en fait partie.

C'est important pour ces jeunes adultes de commencer le travail de projection vers ce qui sera leur nouvel univers.

EXPOSE DE M. LEBORGNE, DIRECTEUR DU FAM « la Maison en Plus »

L'établissement va changer de nomination :

le **Foyer d'Accueil Médicalisé** devient l'**Etablissement d'Accueil Médicalisé**.

❖ **Période de confinement**

◆ **Sanitaire**

Monsieur Leborgne remercie les parents qui se sont investis avec l'Unapei pour aider à surmonter la période notamment en confectionnant des masques et des blouses.

Cette période a été difficile pour tous, le FAM a essayé de faire au mieux pour les résidents, les professionnels et les familles.

Monsieur Leborgne remercie Gerard Nguyen qui a préparé activement cet événement en amont et peut affirmer que d'un point de vue sanitaire, l'établissement était prêt.

L'unité COVID a bien été utile.

Les gestes barrières et les consignes de l'ARS étaient bien respectés.

Il y a 3 cas positifs asymptomatiques chez les résidents constatés pendant la période ainsi qu'un salarié asymptomatique et 1 salarié un peu plus sévèrement touché.

◆ **Familles**

La moitié des familles a choisi de passer la période avec leur enfant à domicile. Ainsi le taux d'encadrement des résidents restés à La Maison en Plus était de 1 pour 1.

Les résidents ne pouvant être visités pendant le confinement, des appels Skype ont été organisés avec les familles pour permettre aux familles de prendre des nouvelles.

Des activités avec photos ont été mises en place pour faciliter la communication.

♦ **Retour d'expérience**

La direction de l'établissement a choisi en concertation avec le siège de l'Unapei 92 de prendre des décisions drastiques compte tenu de l'incertitude qu'il y avait à l'époque sur la dangerosité, la contamination, etc. L'objectif était bien sûr d'éviter des décès.

L'ARS prodigue des conseils et rappelle que les décisions finales reviennent aux directeurs des établissements, leur laissant ainsi une marge de manœuvre.

Avec le recul Monsieur Leborgne considère qu'il a manqué des échanges avec l'association et les familles pendant cette période inédite.

Un travail va être organisé pour déterminer les décisions à prendre si cela devait se reproduire. Il s'agira alors de mettre en place des décisions plus individualisées et plus souples.

Monsieur Leborgne imagine qu'il fera appel plus souvent au CVS pour faire émerger des solutions que ce soit en présentiel ou par téléphone. Une cellule de veille sera mise en place pour discuter de ce qu'il faudra mettre en œuvre. Une charte pourra être rédigée si besoin.

Au fur et à mesure que la situation évoluera de nouvelles mesures seront prises et expliquées en CVS et au comité de suivi.

Il faudra trouver des solutions pour maintenir le lien familial.

❖ **Partenariat**

Monsieur Leborgne est très attaché au partenariat avec l'association et souhaite le développer encore plus.

Monsieur Leborgne remercie l'association pour les financements opérés pour l'établissement mais aussi pour le soutien moral.

❖ **Comptes**

Les comptes 2019 font apparaître un déficit de 40 k€ en lien avec budget de 3 M€. Il s'explique par des frais supplémentaires engagés pendant les grèves de 2019 ou l'établissement a financé des transports de professionnels et le remplacement de personnels.

Il y a eu aussi des réparations à engager : pompes de relevage, aménagement cuisine, matériel en panne, etc...

❖ **Accueil de nouveaux entrants**

Pour aider les adultes en liste d'attente à se préparer à leur future vie au FAM, l'établissement va leur proposer de les accueillir certaines journées.

❖ **Relations avec l'EEAP**

Le FAM peut aider les jeunes adultes de l'EEAP à se projeter dans le monde adulte et leur faciliter cette transition.

Les deux établissements s'échangent leurs équipements : le véhicule pour l'EEAP, la baignoire balnéo du FAM.

RAPPORT MORAL COMPTE RENDU D'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION DE JUIN 2019 A JUIN 2020

Comme on peut le constater à la lecture des rapports d'activités des établissements, Quelque Chose en Plus est toujours très présente dans l'accompagnement de leurs besoins tant sur le plan humain que financier.

❖ Partenariats

Le partenariat avec l'association des **petits bouchons** se poursuit via la collecte des bouchons au sein du FAM, de la mairie et commerces Vaucressonnais ainsi que de l'hôpital de Garches.

Les relations avec **Open Gardens** se poursuivent malgré l'impact de la crise sanitaire sur les visites des jardins. La journée de remise des subventions à Chantilly s'est déroulée en octobre 2019.

La compagnie de la **Corde Verte** nous a renouvelé son soutien en jouant à trois reprises au profit de notre association fin 2019.

❖ Bénévolat

L'association Quelque Chose en Plus a développé le bénévolat au sein de la Maison en Plus en collaboration avec la direction et les équipes. Ont été mis en place :

- une animation musicale et de conte en fin d'après-midi plusieurs fois par semaine ;
- des sorties dynamiques avec parcours moteurs dans les espaces publics à Vaucresson ;
- une participation à la transhumance organisée par la ville de Vaucresson à travers les bois permettant à dix jeunes d'accompagner les moutons qui traversaient Vaucresson ;
- une journée à Chantilly sur l'invitation de Open Gardens qui a remis à l'association un chèque de 1 500 €. Ce don a contribué au financement du Terraccessible.

❖ La représentation de l'association

L'association Quelque Chose en Plus est représentée aux conseils d'administration des Papillons Blancs de la Colline, de l'Unapei 92 et du SAIS 92. L'association siège aux Conseils de la Vie Sociale de l'EEAP et du FAM, au CCAS de Vaucresson ainsi qu'à la MDPH. C'est aussi en nous impliquant vers l'extérieur que nous défendons les intérêts des personnes polyhandicapées et autistes.

Le rapport moral, dont les principaux points ont été repris ci-dessus, est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

La présidente adjointe, Pascale Luce, présente ensuite le rapport financier.

Les fonds associatifs atteignent 292 k€ (dont 77 k€ sur un Livret A).

❖ Recettes

Les dons et cotisations représentent près de 28 k€, montant significatif qui témoigne de votre attachement à l'association.

Le succès est toujours au rendez-vous pour la vente de Noël malgré les manifestations. Cet événement assure des recettes régulières à l'association, de l'ordre de 30 k€. Malheureusement, compte tenu de la situation sanitaire, la vente 2020 est annulée. Le succès de la vente est lié à l'implication récurrente des bénévoles lors de sa préparation et de son déroulement.

En outre comme chaque année, les villes de Vaucresson et Marnes la Coquette ont versé respectivement 2 000 € et 500 € de subvention de fonctionnement.

Nous remercions chaleureusement la ville de Vaucresson pour son aide logistique au moment de la vente de Noël et son soutien constant aux deux établissements. Un passage piéton surélevé a été créé en face de la Maison en Plus pour faciliter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

❖ Dépenses

Malgré la situation l'association a poursuivi son action qui s'est traduite :

- à l'EEAP par l'achat de matériel médical pour 900 €, de matériel éducatif (Eyes Tracking qui permet aux jeunes un pointage oculaire et une stimulation cognitive et sensorielle) pour 7 700 € ;
- au FAM par la poursuite du financement du prestataire « Service Plus » d'un montant de plus de 30 000 €, l'aquarium pour 4 300 € ainsi qu'un coût de maintenance de 2 260 €, le Terraccessible pour 2 430 €, la borne musicale Mélo pour 5 400 € financée grâce au don Talents et Partages, l'éclairage du jardin avec pose de 5 lampadaires et de prises électriques pour plus de 16 000 €, la station de télémédecine pour 44 300 € intégrant la formation à ce nouvel outil. Cette station permet notamment une consultation médicale complète à distance. Elle offre également la possibilité d'action préventive en dermatologie par exemple, voire en dentisterie dans un second temps (avec une caméra buccale). Elle permet un ECG sans sortir de l'établissement.

La télémédecine est un dispositif fondamental dans l'accès aux soins et la prévention en matière de santé, portée dès l'élaboration du projet d'établissement du FAM la « Maison en Plus.

Mettre en lien des médecins et praticiens où qu'ils soient devant un écran au plus près des résidents et l'atout majeur de cet outil, qui a été particulièrement utile lors de la crise sanitaire.

Les frais de l'association comportent les frais bancaires dont ceux de la carte bleue pour la vente de Noël, les frais postaux (invitation vente de Noël, convocation AG et reçus fiscaux), les frais d'assurance et les cotisations Unapei 92/ Unapei IDF/ Unapei et SAIS 92 . Ils sont globalement faibles de l'ordre de 3 300 €.

Les frais de l'association sont toujours réduits :

- 244 € de frais bancaires incluant les frais de carte bleue de la vente de Noël,
- 861 € de frais postaux (invitation vente de Noël, convocation AG et reçus fiscaux),

Par votre soutien tant financier que logistique, vous donnez à l'association les moyens de ses ambitions en termes d'innovation et de bonnes pratiques dans le champ du polyhandicap et de l'autisme. Les administrateurs et les familles vous expriment toute leur reconnaissance.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h15.

Le Président
Ludovic Salaün.

L'EEAP



La Maison en Plus



Les deux établissements réalisés grâce à votre fidèle soutien. Merci.